

**Commune de
Molenbeek-Saint-Jean
Monsieur P. LEMAIRE
Service de l'Urbanisme
Rue du Comte de Flandre, 20**

B – 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 34.179
N/Réf : AVL/KD/MSJ-2.120/s.414
Annexe : 1 dossier

Monsieur,

**Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Avenue du Sippelberg, 6-8.
Démolition d'une maison unifamiliale et construction d'un complexe de logements.**

En réponse à votre lettre du 30 mai 2007, en référence, reçue le 30 mai, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 6 juin 2007, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée n'a pas émis d'objection particulière quant à la construction d'un nouveau complexe de logements.

En effet, lors d'une visite des lieux, la CRMS a pu vérifier que la maison qui constituait vraisemblablement l'intérêt de la parcelle en question était déjà démolie. Seuls restent à ce jour plusieurs arbres à haute tige, vestiges d'une ancienne propriété arborée qui n'est pas documentée dans le dossier.

Par ailleurs, les deux immeubles projetés sur l'emprise de cette ancienne propriété ne devraient pas porter préjudice au gazomètre situé à proximité du fait de la présence de l'Institut des Ursulines qui servira de tampon visuel entre ces deux sites.

La CRMS suggère toutefois de conserver et de remettre en valeur le chemin qui longe le site (côté sud), et de lui donner un nom.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme S. Valcke); A.A.T.L. – D.U. (Mme I. Van den Cruyce).